



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction
Départementale
de l'Équipement
Côte d'Or

Plan de Gestion des déchets du BTP en Côte d'Or

Etat des lieux – Janvier 2005

Des enjeux réglementaires

Des lois

Loi N° 75-633 du 15 juillet 1975 et Loi N° 92-646 du 13 juillet 1992

- **Elimination des déchets et récupération des matériaux**
- **Responsabilité de la gestion des déchets**

Des priorités

- **Réduction de la production**
- **Organisation du transport**
- **Valorisation par réemploi, recyclage**
- **Information du public.**

Des échéances

au 1er juillet 2002

- **Stockage uniquement de la fraction ultime**
- **Fin des décharges communales**



Une circulaire

conjointe au MATE/ METL, le 15 février 2000

Plan départemental de la gestion des déchets du BTP

document élaboré par l'ensemble des partenaires associés à l'acte de construire (Etat, professionnels, collectivités locales)

Deux objectifs

1. Etat des lieux de la situation actuelle
2. Préconisation de solutions



L'Etat des lieux en Côte

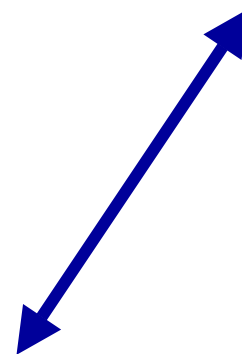
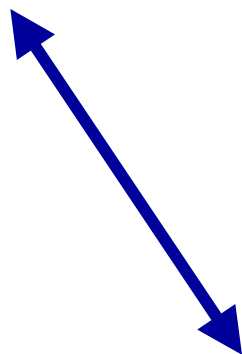


Les déchets
Volume, type,
répartition



Les installations
Equipements existants
Installation à créer

**PLAN DECHETS
BTP**



Les pratiques
Des phases d'études
aux travaux

Le plan en Côte d'Or

15 février 2000

Circulaire conjointe au MATE/ METL

Mars 2000

Initialisation de la démarche de planification

Constitution d'un comité de pilotage partenarial

Juillet 2001

Diffusion d'une plaquette de sensibilisation

Février 2002

Version provisoire du plan

Octobre 2002

Version définitive du plan

28 février 2003

Signature du plan par le préfet

**Signature d'une charte de bonnes pratiques
environnementales**



Production des déchets du BTP

+ de 1.000.000 de T/an
(200 000 T/an pour les déchets ménagers)

	Bâtiment en T/an	TP En T/an	Total BTP en T/an
Inertes	110 000	800 000	910 000
DIB	52 000	63 000	115 000
Emballages	5 200	-	5 200
DIS	8 300	27 000	35 300
TOTAL	175 500	890 000	1 075 500

- 85% d'inerte,
- Plus des 3/4 originaire du TP



La situation en Côte d'Or

Production des déchets du BTP

+ de 1.000.000 de T/an
(200 000 T/an pour les déchets ménagers)

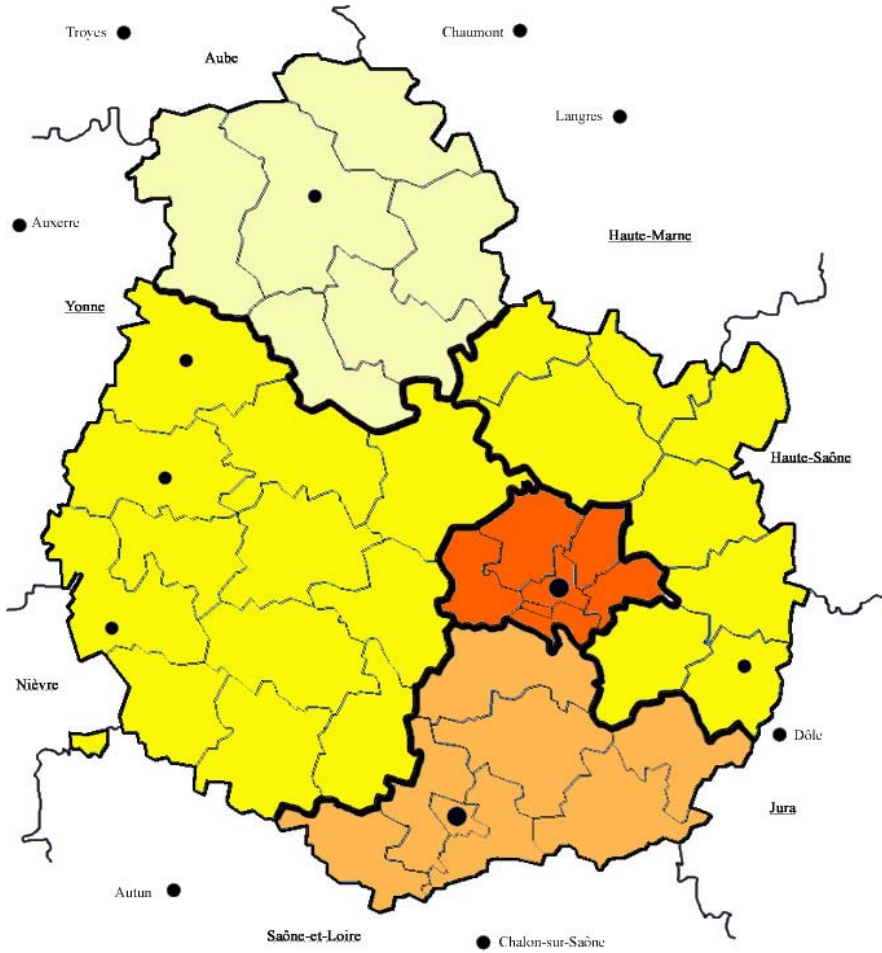
	Bâtiment en T/an	TP En T/an	Total BTP en T/an
Inertes	110 000	800 000	910 000
DIB	52 000	63 000	115 000
Emballages	5 200	-	5 200
DIS	8 300	27 000	35 300
TOTAL	175 500	890 000	1 075 500

- Répartition des déchets
- Construction neuve 7%
 - Démolition 56%
 - Réhabilitation 37%

+ disparité grandes entreprises/artisans



Répartition des déchets du BTP



LEGENDE :

T/an d'inertes produits par le BTP :

- 0 - 100 000
- 100 000 - 200 000
- 200 000 - 300 000
- + 300 000

B T/an d'inertes produits par le bâtiment

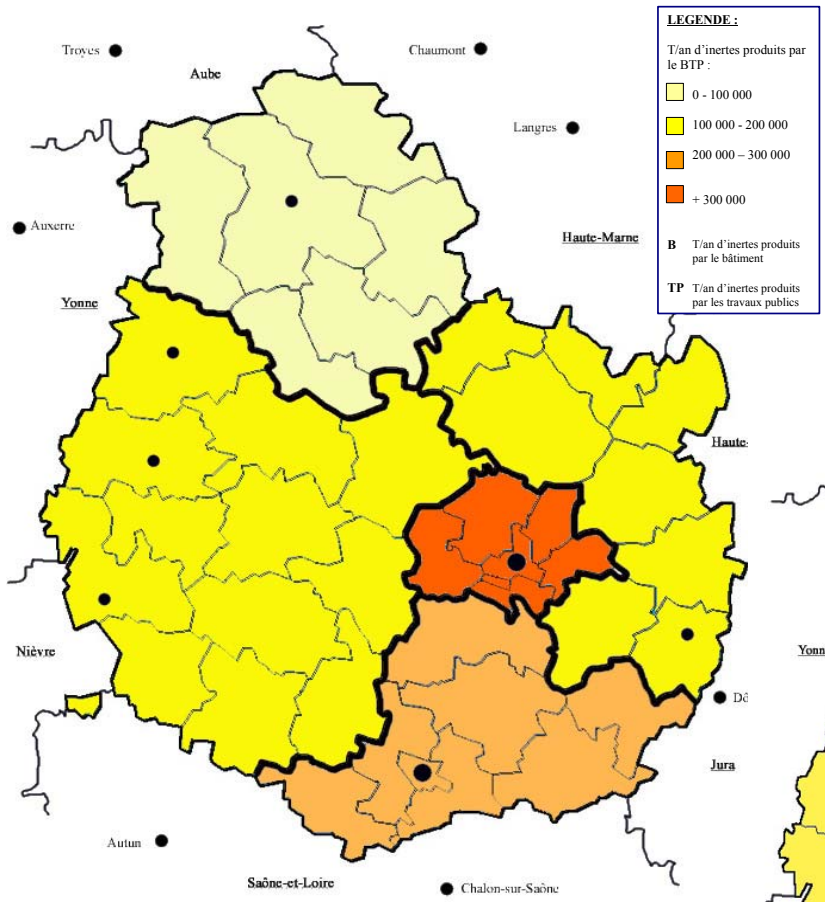
TP T/an d'inertes produits par les travaux publics

45% sur l'agglomération de Dijon
25% sur l'agglomération de Beaune

Gestion des déchets du BTP en Côte d'Or

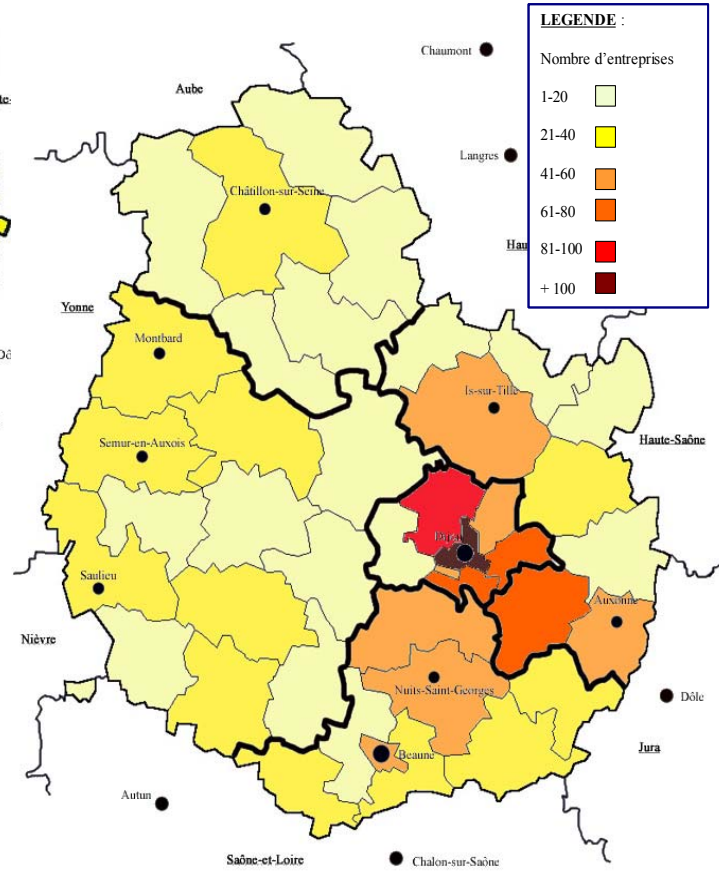


La situation en Côte d'Or



Répartition des déchets du BTP

Répartition des entreprises du BTP



Etat des lieux : Un déficit des filières de traitement

Type de filière	Tonnage susceptible d'être accepté (T/an)	Gisement global de 2011 (T/an)	Ecart (T/an)	Déficit (% du rapport au gisement)
Inertes	160 000 sur la COMADI	1 000 000	850 000	- 85
DIB/E	50 000	132 200	82 200	- 62
DIS	30 000	38 800	8 000	- 21



Inertes

Recommandations :

Création de 9 CET 3

3 plateformes de tri et de valorisation

Etat d'avancement :

- 2 CET 3 d'ouvert + 1 à venir
- 1 ou 2 projets de plateforme de tri et de valorisation en cours
- Valorisation par concassage et recyclage sur plusieurs chantiers après déconstruction
- Une valorisation d'inerte en carrière
- Une valorisation paysagère des inerte issus du TP

Des perspectives :

- de nouveaux sites à trouver
 - Besoin de prospectives
 - Analyses des contraintes contraintes environnementales nécessaires
- Des opportunités à saisir (Ligne TGV, plateforme de Pagny, ...)



La situation en Côte d'Or

Les pratiques actuelles

**Volume et type de déchets
variables**



**Différents
contextes et pratiques**

**Travaux
publics**

Batiment



Les pratiques actuelles

Travaux publics

- Gisements importants de terre non polluée mais difficile à valoriser
- Incidence importante du transport sur le coût du traitement
- Nombreuses opportunités mais réticences



Les pratiques actuelles

Bâtiment

- Pas/peu de prise en compte du coût de traitement des déchets dans les cahiers des charges,
- Pratique encore répandue d'enfouissement ou d'incinération sur place,
- Mélange dans une benne unique,



Les pratiques actuelles

Valorisation = tri

Dans le bâtiment et les TP :

**80% des déchets potentiellement
recyclable**



Les installations existantes

Un déficit des filières de traitement

Type de filière	Tonnage susceptible d'être accepté (T/an)	Gisement global de 2011 (T/an)	Ecart (T/an)	Déficit (% du rapport au gisement)
Inertes	160 000 sur la COMADI	1 000 000	850 000	- 85
DIB/E	50 000	132 200	82 200	- 62
DIS	30 000	38 800	8 000	- 21



Les solutions à apporter

Améliorer la prise en compte de la gestion des déchets de la conception à la réalisation du projet

→ **Changement profond des pratiques**

Améliorer les capacités de traitement des déchets

→ **Développer les infrastructures**

- **24 déchetteries**
- **9 CET classe III (+9)**
- **3 CET de classe II**
- **2 plates-formes de tri et de valorisation**



Les solutions à apporter

Améliorer la prise en compte de la gestion
des déchets de la conception à la réalisation
du projet

Etudes
préliminaires

Etudes &
Conception Travaux

Maîtrise
d'ouvrage

Responsable de programme

Maîtrise
d'œuvre

Responsable des études

Entreprises

Responsable
de
l'exécution



Les solutions à développer

Améliorer la prise en compte de la gestion des déchets de la conception à la réalisation du projet

Intégrer la préoccupation « déchets » dans la conception des projets

- Faciliter l'utilisation de matériaux recyclés
- Connaître les filières de recyclage et de valorisation,
- Connaître les préoccupations HQE
- Intégrer les contraintes « environnement » dans les pièces des marchés



Les solutions à développer

Améliorer la prise en compte de la gestion des déchets de la conception à la réalisation du projet

Intégrer la préoccupation « déchets » sur les chantiers

- Veiller à la mise en œuvre sur le chantier de ces propositions,
- Evacuer les déchets vers des filières agréées,
- Assurer la formation et l'information,



Les solutions à développer

A court terme

- Evolution des décharges communales en CET
- Ouverture des déchetteries aux professionnels
- Points de regroupement des déchets
- Développement des infrastructures
(2 plates-formes de tri et de valorisation, 3 CET de classe II et 9 de classe III)
- Renforcement du circuit industriel de valorisation,

A moyen terme

- Mise en place d'industrie de tri et de valorisation,
- Ouverture d'une plate-forme de tri secondaire et 9 CET de classe III



Les solutions à développer

Le plan départemental de gestion des déchets du BTP

Pas opposable juridiquement
= Outils de diagnostic
et d'aide à la décision

→ Appropriation des actions par l'ensemble
des acteurs du monde du BTP

Des perspectives encourageantes

- Des expériences pilotes réussies au plan national et au plan régional
- Des fédérations parties prenante dans la démarche initiée par le plan ,

